Section Marche



**COMPTE-RENDU de**

 **L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

 **DU 22 JUIN 2017**

L’ensemble des adhérents de l’ASMD, section marche, était convoqué à 19h30. La section comptant 104 adhérents, le quorum est donc atteint avec 61 voix (52 présents et 9 pouvoirs).

Le Président déclare l’Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 19h58. Elle s’est déroulée selon l’ordre du jour suivant :

* **Rapport moral :** présenté par le président Robert NOGUES
* **Rapport d’activités :** présenté par la secrétaire Annick MENARD
* **Rapport financier :** présenté par la trésorière Chantal LE BAIL
* **Cotisation section marche saison 2017-2018**
* **Cotisation ASMD**
* **Questions diverses**
* **Élection des membres du bureau du Conseil d’Administration.**
* **Rapport moral :**

Le nombre de nos adhérents est en constante progression :

 - 48 l’année de la création de notre section en 2012-2013

 - 104 cette année,

dont 66 femmes et 38 hommes pour une moyenne d’âge de 63 ans. le plus ancien : 81 ans, la plus jeune :45 ans.

28 adhérents 2015-2016 ne se sont pas réinscrits,

34 nouveaux adhérents se sont inscrits en 2016-2017.

Pour la saison 2016-2017, nous avons maintenu les petites randonnées malgré le peu de participants.

Pour 2017-2018, nous prendrons la décision de les maintenir ou pas après le Forum selon le nombre d’inscriptions.

Cette année, nous avons opté pour la location d’un car pour nous rendre sur les lieux du WE. Compte tenu du succès de cette décision, nous renouvellerons ce choix en 2018.

Je remercie les membres du bureau pour leur disponibilité et leur engagement qui permet tout au long de l’année d’animer notre section, ainsi que les adhérents, de plus en plus nombreux,

qui apportent leur contribution, afin d’accompagner occasionnellement les randonneurs et proposer de nouveaux parcours (nous disposons désormais de 66 parcours).

Merci aussi à ceux qui établissent les comptes rendus des randonnées, agrémentés de photos et de commentaires afin d’alimenter notre blog géré par Laurence et Jean-Pierre. Sans oublier ceux qui participent régulièrement aux covoiturages et pour lesquels nous devons réfléchir au moyen de participer aux frais occasionnés.

Je tiens à souligner l’esprit convivial qui règne dans notre section grâce à vous tous.

Je passe la parole à Annick pour la présentation du rapport d’activités.

* **Rapport d’activités :**

En plus de nos randonnées hebdomadaires, plusieurs activités ont été proposées :

**Samedi 17 septembre 2016** : Dans le cadre des Journées du Patrimoine, une autorisation avait été obtenue pour entrer dans les jardins  du  château de MAUVIERE où 12 marcheurs ont pu admirer les magnifiques jardins d’eau et les massifs de cyclamens.

**Dimanche 25 septembre 2016** : 15 marcheurs ont participé aux Virades de l’Espoir (pour « Vaincre la mucoviscidose »). Nous avons récolté 250 € destinés à cette Association.

**Samedi 3 décembre 2016** : Une marche au profit du Téléthon a eu lieu. 100 € ont été recueillis au bénéfice de cette Association.

**Vendredi 9 décembre 2016** : 60 personnes ont participé à notre repas annuel au restaurant « Les Templiers ».

**Mardis 16 décembre et 10 janvier, samedi 14 janvier** **2017** : Pour nous réchauffer, un vin chaud a été servi aux nombreux participants.

**Vendredi 27 janvier 2017** : Soirée Galette : 71 personnes étaient présentes et ont reçu un porte-clés porte-jeton.

**Dimanche 29 janvier 2017** : 5 participants au Paris-Mantes dont 1 marcheur au départ de Versailles et 4 au départ de Maule.

**Mardi 28 février 2017** : De nombreux randonneurs s’étaient déguisés pour fêter Mardi Gras.

**Dimanche 19 mars 2017** : 15 randonneurs ont participé à l’Ecotrail de Paris : 12 ont effectué 20 km de Versailles à Paris et 3 sont partis du Mesnil St-Denis et ont parcouru 15 km de plus.

**Week-end des 13 & 14 mai 2017** : 54 adhérents ont participé à notre week-end annuel en Normandie avec visite du Palais de la Bénédictine à Fécamp le samedi après-midi, suivi d’une petite randonnée sur la Côte de la Vierge.

Le dimanche, randonnée de 19 km environ entre Etretat et Fécamp.

Le compte rendu complet de ce week-end figure sur le blog de la section Marche.

**Mardi 20 et samedi 24 juin 2017** : Une randonnée pique-nique a eu lieu le 20 juin au départ des Vaux de Cernay et sera programmée de nouveau le samedi 24 juin.

**Prochain week-end** : 26 & 27 mai 2018 dans la région de Loches à Chédigny.

Le rapport d’activités est approuvé à la majorité (une abstention).

* **Rapport financier :**

Chantal, trésorière, fait un point précis sur le budget de la saison :

Les recettes brutes s’élèvent à **10.350,00 €** et se décomposent ainsi :

 - 2.605,00 € : adhésions de la saison 2016-2017

 - 410,00 € : cotisation ASMD

 - 5.130,00 € : inscriptions au week-end Fécamp

 - 2.205,00 € : participations au repas de fin d’année

Les dépenses brutes quant à elles s’élèvent à 10.288,43 **€**. Elles sont constituées de :

- 182,92 € : frais de secrétariat (cartouches d’encre …)

- 4.562,77 € : frais des manifestations (w.e. Fécamp : 3.502,77 €, w.e. 2018 : 1.060,00 €)

- 1.472,00 € : frais de transport (location car : 1.340,00, frais reconnaissance w.e. 132,00)

- 2.970,31€ : frais de réception (repas annuel , soirée galette des rois, vin chaud)

- 844,00 € : remboursement autre section

 - repas forum : 260,00 €

- reversement cotisation ASMD : 410,00 €

- achat Vouvray : 144,00 €

- formation PSC1 : 30,00 €

- 256,43 € : porte-clés porte-jeton

Le résultat de l’exercice 2016-2017 était de 61,57 €

Le solde au 1er septembre 2016 était de 1.275,22 €,

Nous parvenons donc au 30 juin 2017 à un solde de **1.336,79 €.**

Les comptes sont approuvés à l’unanimité.

* **Cotisation section marche saison 2016-2017**

La cotisation de la section marche sera maintenue à 25,00 € pour la saison 2017-2018.

Cette dernière est adoptée à l’unanimité.

* **Cotisation ASMD**

La cotisation à l'ASMD passe de 5,00 € à 8,00 € (par personne, quel que soit le nombre de sections auxquelles l’adhérent est inscrit).

* **Questions diverses.**

Certificat médical :

A partir du 1er juillet 2017, le certificat médical d’absence de contre-indication (CMNCI) sera valable 3 ans (décret d’août 2016). Par contre, le sportif devra néanmoins renseigner, entre chaque renouvellement triennal, un questionnaire de santé annuel dont le contenu reste à préciser.

Pour les adhésions 2017-2018, le certificat médical sera demandé avec la fiche d’inscription.

* **Élection des membres du Conseil d’Administration.**

Après la démission de tous les membres du Bureau, ceux-ci se représentent en totalité avec une nouvelle candidature : M. Christian LUDGER.

Suite au vote à mains levées, tous les membres sont élus à l’unanimité.

L’Assemblée générale Ordinaire est clôturée à 20h16.

Les membres du Conseil d’Administration se sont réunis à la suite de l’Assemblée Générale et ont élu aux postes suivants et à l’unanimité (cf. fichier joint) :

Président : Robert NOGUES

Vice-Président : Christian LUDGER

Trésorière : Chantal LE BAIL

Secrétaire : Annick MENARD

Secrétaire adjointe : Véronique GIRAULT

Responsables de la communication : Laurence BOSCHER et Jean-Pierre LEHERISSIER

Accompagnateur et animateur : Daniel RALL.